

# NOUVELLE-FRANCE

## REVUE MENSUELLE

Directeur : M. JACQUES, AUGER.

Volume I

1er Juillet 1882

Numéro 15

### ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE. \*

II

#### APPLICATION DE LA MÉTHODE HISTORIQUE A L'ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE.

I. *Petite grammaire française* fondée sur l'histoire de la langue à l'usage des classes élémentaires et des écoles primaires par MM. Brachet et Dussouchet ; Paris, Hachette & Cie. II. *Nouvelle grammaire française* fondée sur l'histoire de la langue à l'usage des établissements d'instruction secondaire par M. Auguste Brachet, Lauréat de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions, Membre de la Société de Linguistique ; Paris, Hachette & Cie. *Grammaire historique de la langue française* par M. Auguste Brachet, Paris, Hetzel & Cie,

Dans notre premier article sur la matière, nous promettons de faire voir de quelle façon et dans quelle mesure on peut appliquer la méthode historique à l'enseignement de la grammaire française. C'est là en effet un point important ; qu'il est nécessaire de présenter sous le meilleur jour possible, d'élucider complètement, afin qu'il n'existe aucun doute dans l'esprit du lecteur ; et bien des personnes qui seraient disposées à admettre en principe la méthode historique, s'exagèrent les difficultés de l'application, faute

de connaître une série de bons ouvrages qui la présentent d'une manière graduée, proportionnée à l'intelligence des élèves. Cette série, ils la trouveront, est-il besoin de le dire, dans les divers volumes publiés par M. Brachet tout seul, ou en collaboration avec M. Dussouchet, professeur au lycée Henri IV. A chacun des deux premiers volumes en correspond un autre qui, en forme comme le complément, un livre d'exercices joignant la pratique à la théorie. La "petite grammaire française" est un cours tout à fait élémentaire, à l'usage des écoles primaires et des classes de français des collèges et des lycées, c'est-à-dire des élèves auxquels les langues anciennes sont inconnues, qui ne peuvent par conséquent, comprendre que les explications tirées de l'histoire même du français. La "Nouvelle grammaire française" forme le deuxième degré destiné aux élèves de l'enseignement secondaire, depuis la septième jusqu'à la quatrième inclusivement, et présente "l'explication, par le latin, des principales règles grammaticales, en insistant de préférence sur l'étude historique des parties du discours et en laissant de côté l'explication philologique des règles de la syntaxe," laquelle se trouvera dans un cours supérieur qui est en préparation, vis-à-vis scientifique celui-là, et destiné aux classes de rhétorique et de philosophie. Pour donner une idée de la gradation judicieuse présentée par les livres qui forment les deux premiers degrés, nous extrairons de chacun d'eux les explications qui accompagnent une des règles principales de notre grammaire, celle de la formation du pluriel dans les noms : *Petite grammaire française* (premier degré). — Pourquoi le français forme-t-il son pluriel en s et non pas en b ou en m, par exemple ? Parce que le français a emprunté au latin son singulier et son pluriel, et qu'en latin c'était le plus souvent la marque du pluriel. ....

\* Voir le numéro du 1er Mars.